



Centre

risque & performance



Bulletin d'information

mai – juin 2006 Vol. 4 No. 3



Nouvelles des Pays-Bas

Un premier rapport sur la protection des infrastructures critiques

En septembre 2005, les Pays-Bas rendaient public un premier rapport sur la protection de leurs infrastructures critiques, le fruit d'une étude réalisée entre 2001 et 2005 sur tout le territoire néerlandais. Cette étude était menée conjointement par les ministères de l'Intérieur et des Relations dans le royaume, de l'Habitation, de l'Aménagement urbain et de l'Environnement, du Transport, des Travaux publics et de la Gestion de l'eau, de l'Agriculture, de la Santé, du Bien-être et du Sport, de la Justice et des Affaires économiques.

L'étude mettait l'accent sur l'identification et l'analyse de 12 secteurs critiques pour les Pays-Bas, soit : l'énergie, les télécommunications et les nouvelles technologies, l'eau potable, la distribution de nourriture, le système de santé, le système financier, la gestion de l'eau de surface, la sécurité publique, le système judiciaire, l'administration publique, les transports ainsi que l'industrie chimique et nucléaire.

L'étude a permis de reformuler le problème de la protection des infrastructures critiques aux Pays-Bas alors que trois principales lacunes ont été identifiées :

- 1- un manque de clarté en ce qui concerne le niveau de protection nécessaire et une inégalité entre les divers secteurs alors que certains sont mieux protégés que d'autres ;
- 2- trop peu de connaissances et d'expertises actuellement dans le domaine de la sécurité ;
- 3- une lacune dans la façon dont les secteurs public et privé mettent en commun leurs efforts en matière de sécurité.

Le travail accompli a aussi mené à une prise de conscience sur la nécessité de faire une telle étude sur tout le territoire de l'Union européenne en raison du nombre important d'interdépendances transfrontalières. Au Pays-Bas, la prochaine étape du projet s'étendra de 2006 à 2009. Elle permettra au gouvernement néerlandais, à partir d'une approche plus régionale, de se concentrer sur les vulnérabilités et les interdépendances sectorielles et de mettre en place un programme de visite et d'échange intersectoriel (*visitation programme*).

Référence : *Report on Critical Infrastructure Protection*. Ministry of the Interior and Kingdom Relations, 16 September 2005, The Hague, Netherlands. 92 p.

Débat du Centre risque & performance

Les experts industriels et le risque acceptable : est-il possible techniquement de se comprendre ?

Une quarantaine de personnes des milieux industriel, gouvernemental et universitaire, se sont réunis, le 3 avril dernier, pour débattre du risque acceptable et de la difficulté de se comprendre entre experts. Le débat, organisé par le Centre, en collaboration avec l'Association de Sécurité civile du Québec (ASCQ), le CRAIM et DRIE-Montréal, a suscité la réflexion chez les étudiants du cours *Analyse et gestion des risques technologiques* de l'École Polytechnique. Voici un résumé des principales problématiques qu'ils ont identifiées.

- Les experts utilisent des méthodes similaires, mais obtiennent des résultats différents. Cette différence, normale pour les experts, n'a pas été expliquée et soulève une question sur la notion même d'analyse de risque : est-elle trop souvent considérée comme une science alors qu'elle devrait plutôt être considérée comme une culture à l'intérieure de laquelle peuvent coexister différentes méthodes ?

- Il est largement accepté que la communauté doit être intégrée dès le départ à l'analyse de tout projet comportant un certain niveau de risque. Par contre, cette situation impose un dilemme à l'expert : garder pour soi toute l'information (et donc le pouvoir) ou la partager ? Ultimement, c'est le citoyen qui décidera si un risque est acceptable ou pas, l'expert n'est qu'un outil d'aide à la décision et doit agir en tant que tel.

- Il existe une dichotomie entre l'application technique d'une analyse de risque et la volonté des experts d'avoir une vision plus large. Il faut aborder un projet avec modestie, cerner son niveau d'expertise et les points sur lesquels on ne peut répondre.

- La maîtrise de l'opinion publique et le sentiment de sécurité du citoyen importent plus que la méthode. Il faut distinguer le risque imposé du risque consenti.

La fiche-concept complète sera disponible prochainement sur le nouveau site de l'ASCQ (www.ascq.org/).

Nouveaux collaborateurs du Centre risque & performance

Avec l'application à la Ville de Québec de la méthodologie développée par le Centre, de nouveaux collaborateurs ont été intégrés à l'ensemble de nos partenaires. Jean-Pierre Sabourin du Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec dirigera le projet dans la capitale, secondé de Francis Joud, nouvellement engagé à titre d'associé de recherche. Benoît Robert, directeur du Centre, présentera la démarche de prévention à Québec lors d'un séminaire le 10 mai prochain.

6e Forum annuel sur l'aide aux personnes sinistrées

Date : 10 mai 2006 - Lieu : UQAM, salle Marie-Gérin-Lajoie
Organisé par le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal et le Comité des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal. Info : Judith Farrell, 987-3000 p.0862.

Séminaire technologique du Centre risque & performance

La grippe aviaire – évaluer les risques et les conséquences potentielles sans céder à la panique

Conférencier invité :

Jean-Pierre Vaillancourt, professeur à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, spécialiste des maladies infectieuses, de la biosécurité et de l'industrie avicole.

Date : Vendredi 16 juin 2006, 9h

Lieu : École Polytechnique, Pavillon Lassonde, salle M-1010

Info : Irène Cloutier, irene.cloutier@polymtl.ca / 340-4711 p.5927

Ce bulletin est publié par le *Centre risque & performance* de l'École Polytechnique de Montréal. Si vous désirez que votre nom soit ajouté ou retiré de la liste d'envoi, communiquez avec Irène Cloutier, associée de recherche, tél. : 514-340-4711 poste 5927, courriel : irene.cloutier@polymtl.ca.

Les partenaires du Centre risque & performance : Bell Canada, GazMétro, Hydro Québec (Production, Transport, Distribution), ministère de la Sécurité publique du Québec, ministère des Transports du Québec, ministère de la Sécurité publique et Protection civile Canada, TecSult, Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Réseau d'aqueduc et d'égouts, Traitement de l'eau potable), Ville de Québec (Bureau de la sécurité civile).